

Belgique-Belgie
PP
6180 Courcelles
P/301109

NEWS

Périodique trimestriel n° 105 – Septembre 2014



Handicapé Visuel Formation Emploi asbl
rue Winston Churchill 121A – B-6180 Courcelles
Tél. 071/46.18.08 – Fax: 071/46.06.50
info@hvfe.be – www.hvfe.be

Delta Lloyd : BE71 8778 5249 0169 – BIC : BNAGBEBB
ING : BE79 3600 0326 1933 – BIC : BBRUBEBB

Bureau de dépôt: 6180 Courcelles
Editrice responsable: Souad BOUROUA
rue Winston Churchill 121 a – 6180 COURCELLES

SOMMAIRE

EDITORIAL	1
5^{ème} SOIREE DE SOUTIEN	2
AU CŒUR DU HVFE :	
➤ Notre nouvelle formatrice.....	3
➤ Une vie, une passion.....	4
INFORMATIQUE :	
➤ Facebook entre passion et détestation (4 ^{ème} partie).....	6
Agenda :	
➤ AltéoSport.....	11
➤ Côté culture cet automne.....	11

EDITORIAL

C'est la rentrée, votre News est arrivé !

Je profite de cette édition pour vous rappeler, si ce n'est déjà fait, de réserver dès à présent vos places pour notre 5^e Soirée de soutien. Le 27 septembre arrive à grands pas. Nous serions très heureux de vous rencontrer ou de vous retrouver lors de cette soirée. Cet événement a pour but de récolter les fonds nécessaires à la bonne continuité de notre action en faveur des personnes aveugles et malvoyantes. Nous comptons sur votre présence.

L'équipe du HVFE s'est agrandie au début de l'été. En effet, le 1^{er} juillet dernier, Laetitia Aprile nous a rejoints en qualité de formatrice. Vous trouverez son parcours retracé dans la nouvelle rubrique « Au cœur du HVFE ».

Au fil de ces pages vous retrouverez différents articles et certaines informations qui ne manqueront de retenir tout votre intérêt. Je vous en souhaite bonne lecture.

Emeline Procureur
Rédactrice en chef

L'asbl HVFE vous invite à sa 5^{ème} Soirée de soutien.

PROGRAMME

18h30 – Accueil et réception apéritive
19h00 – Allocution de bienvenue
19h30 – Ouverture du buffet
21h30 – Soirée dansante animée
par **MS Diffusion**

TARIFS

Adulte | 30,00 €
Enfant –12 ans | 10,00 €
Enfant –7 ans | Gratuit

Tenue de ville appréciée
Nombre de places limité

RESERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE 12/09/2014
par versement sur le compte **BE71 8778 5249 0169**

BUFFET FROID

Ecrevisses sur pain de seigle et olives noires, oignons rouges, radis, chou-fleur, betteraves en pickles, mayonnaise rose.

Saumon Bellevue, purée tiédie de carottes, oranges et gingembre.

Crevettes grises, pâtes, poivrons rouges-jaunes-oranges, aneth et citron vert.

Pêches et abricots, mousse de thon, ras el hanout et crème légère au chèvre.

Mousse de foie gras, pommes Golden fondantes, concentré de rhubarbe et popcorn Cuberdon.

Tatare de bœuf, caviar, choux blanc, concombres et crémeux de cébettes.

Dés de rôti ardennais, maïs frais, vinaigrette aux sésames grillés et spéculoos sur lit de pâtes.

Pâté de gibier, gel de kalamansi, pain d'épices et huile à la vanille.

BUFFET CHAUD

Rôti de porc aux cerises et aux dattes.

Sole au pesto et arachides.

Pommes de terre grenaille au beurre noisette.

Purée de brocolis et bouquets croquants.

Petits pois à la « française ».

FROMAGES ET SES ACCOMPAGNEMENTS

CAFE & DESSERT

Davide TEZZA

Alain COLLARD, VILLE 2



Le chien à l'essentiel

Toilettage canin - Spy
A domicile et en salon

0479/74.18.60

Notre nouvelle formatrice

Après des études pédagogiques à la Haute-Ecole Paul Henri Spaak de Nivelles, option français et français langue étrangère, mon projet professionnel était clair. Je voulais enseigner et transmettre du savoir.

Une fois mon diplôme en poche, mon ancienne école secondaire m'a rapidement offert un poste. Pour moi qui avais connu des années formidables et appris tant de choses dans cet athénée, passer de l'autre côté du décor attisait ma curiosité. Ce qui m'a encouragée à accepter le poste d'emblée et avec enthousiasme ! C'était pourtant sans compter sur les adolescents qui avaient bien changé en quatre ans. Me voilà donc dotée d'une nouvelle tâche : faire preuve d'autorité, chose difficile lorsque l'on est jeune enseignante. Face à l'attitude de ces jeunes qui n'avaient pas l'envie d'apprendre, enseigner ne passait plus qu'au second plan.

Cet emploi que j'exerçais à mi-temps a, tout au long de l'année, été complété par des intérim plus ou moins longs, plus ou moins pénibles. Avoir un professeur remplaçant est synonyme de vacances pour les élèves. Ce qui était loin d'arranger les choses ! Je n'ai, hélas, pas réussi à me faire respecter.

Après cette première année d'expérience professionnelle, je ressentais le besoin de réfléchir. Je voulais éviter de prendre la décision trop hâtive de changer de profession. Je voulais continuer d'enseigner malgré tout.

J'ai passé un examen, sans trop y croire, au sein des locaux de Wallonie Bruxelles International. Chaque année, on y recrute des assistants de langue française pour différents pays. J'ai posé ma candidature pour l'Angleterre. Mon diplôme de français langue étrangère a, très certainement, prévalu pour avoir été sélectionnée.

Ce fut une année fantastique. Je suis partie à Manchester, une ville très dynamique. Mon emploi consistait à assister les professeurs de français d'une école secondaire anglaise : je devais parfaire le vocabulaire des élèves et leur prononciation du français. Et si un élève était trop perturbant, le renvoyer auprès du professeur référant. Ce contrat a duré huit mois. Renouvelable trois ans, mais mes proches me manquaient. Cet emploi, aussi idyllique soit-il, ne pouvait être que temporaire.

A mon retour, j'ai entrepris de rechercher un emploi dans ma région et de tenter, si possible, que ce soit hors d'une école secondaire. Enseigner à des adolescents n'était pas réjouissant, enseigner à des adultes serait sans doute plus motivant. Grâce à mon année d'assistantat au Royaume-Uni, j'ai pu mettre en avant l'autre facette de mon diplôme : le français langue étrangère. Je décide de postuler en promotion sociale, ainsi que dans toutes les ASBL, partout, dans ma région, où des cours approchant du français (français langue étrangère, alphabétisation, remise à niveau...) se donnaient à des adultes. Cette démarche a porté ses fruits. Je décroche un emploi dans une OISP (Organisme d'Insertion Socio-Professionnelle) et je donne des cours de remise à niveau en français, mais aussi en mathématiques et en informatique. Par-ci par-là, je complète cette année à mi-temps par divers intérim en promotion sociale, donnant des cours de français langue étrangère et d'alphabétisation. En outre, je retourne partiellement dans l'enseignement secondaire pour assurer des cours de méthodologie à quelques élèves volontaires.

J'enseigne et les stagiaires adultes me remercient pour cela. Je ressens leur envie d'apprendre. Je suis fière de pouvoir les aider, de leur fournir les outils nécessaires et surtout de les voir progresser. Mais l'ASBL menace de fermer. Et rien ne me prouve que je sois reprise l'année suivante. Dans le doute, je décide de postuler ailleurs...

Lorsque je suis arrivée au HVFE, j'avais un peu d'appréhension. Je ne savais pas du tout à quoi m'attendre. J'étais certaine de vouloir travailler au sein d'une ASBL, et d'enseigner à des adultes. Je n'avais jamais côtoyé de près ou de loin le handicap visuel.

J'y ai passé un test pour évaluer mes compétences orthographiques et informatiques. Confiante concernant la partie orthographique, je n'avais aucune idée de ce que valaient mes connaissances en informatique. Je fus agréablement surprise lorsque Franck, le chef formateur, m'a contactée pour m'annoncer que j'avais réussi le test. Durant mes premiers jours, j'ai rencontré les différents membres du personnel et quelques stagiaires. Tous m'ont donné une très bonne impression et m'ont paru fort sympathiques.

J'ai tout de suite été mise au travail. Tantôt simulant des séances de cours avec Franck, tantôt observant différents cours donnés par mes collègues, j'ai compris que je devrai bosser énormément pour apprivoiser les logiciels adaptés.

En outre, le travail effectué par tous les membres de l'équipe est tellement gratifiant. Les stagiaires et les formateurs échangent sans arrêt, aussi bien au niveau des connaissances informatiques qu'au niveau humain.

Puisque ma formation doit aller au plus vite, Franck prend la décision de me faire étudier les appareils téléphoniques dans un premier temps. C'est ainsi que je donne mes premiers cours à Béatrice et à Georges. Les retours sont positifs. Me voilà rassurée et contente de travailler au sein du HVFE.

Laetitia Aprile
Formatrice

Une vie, une passion ...

Bonjour tout le monde.

A la demande de plusieurs personnes et Associations, je me permets de concocter un petit article me concernant, mais surtout concernant une de mes grandes passions : le jeu des chiffres et des lettres.

Je suis né à Lobbes, le 17 mars 1966. J'ai passé ma jeunesse dans la botte du Hainaut, à Solre-Saint-Géry, dans l'entité de Beaumont. Je souhaitais effectuer des études dans la maçonnerie mais hélas, à l'âge de 15 ans, une inflammation aux nerfs optiques m'a fait perdre la vue, et toutes mes ambitions. Pour moi, une nouvelle bataille allait devoir commencer. J'ai donc entamé des études dans l'enseignement spécial, notamment à La Ligue Braille, où j'ai appris la locomotion, le braille, la dactylographie, la téléphonie, ... J'ai décroché le certificat de dactylo-téléphoniste fin décembre 1985.

En janvier 1988, j'ai été engagé à la Poste en tant que huissier-téléphoniste, à Fleurus.

Pendant plus ou moins quatre ans, j'ai suivi une formation en informatique au sein de l'asbl HVFE, ce qui m'a apporté une plus grande autonomie et beaucoup d'indépendance dans ma vie quotidienne.

Depuis 1995, je m'occupe également du club HAVI (Handicap visuel), club de sports adaptés situé à La Louvière. Nous y pratiquons le torball, le goalball, l'athlétisme, la natation, le tandem et la gymnastique. Nous nous réunissons tous les mardis de 17h30 à 19h30 à la salle de gymnastique de l'Athénée Provinciale de la Louvière. Je fais également partie d'un club de marche à Thuin et je remercie Sébastien qui me guide lors de ces sorties.

Des chiffres et des lettres

Dès l'âge de 6 ans j'ai commencé à regarder cette émission sur France 2. J'ai toujours adoré les chiffres. Mes références dans ce domaine étaient Michel Jouaux, Joueur Nanais (non-voyant), Christian Quessada, Christian Levesque, Jean-Marc Durand, ...

En 1986 j'ai appris qu'un club existait à Chimay, j'ai donc contacté le secrétaire Monsieur Jean Jordan qui m'a convaincu de les rejoindre. Je ne regrette rien de cette aventure. Je remercie mon père qui m'a conduit avec maman jusqu'à ce club, tous les lundis, et qui malheureusement nous a quittés trop tôt. Merci également à maman qui m'a entraîné, par des ajouts de mots sur cassette. J'ai donc très vite progressé et, dès 1994, je commençais les tournois. Entretemps, nous avons lancé un club des chiffres et des lettres à Beaumont, avec l'aide du Centre Culturel. Nous jouons un jeudi sur deux, à la salle de l'Espérance de Solre-Saint-Géry, dès 18h20.

A l'heure actuelle, j'ai remporté trois tournois ; deux en Belgique (tournois de Bruxelles et de Dour) et en France (tournoi de Bruay la buissière). Cette année j'ai échoué en finale, après prolongation, contre Brice, mon équipier de club.

Le 18 octobre prochain, nous avons l'honneur d'organiser un tournoi, à la salle de l'Espérance de Solre-Saint-Géry. Nous vous y invitons d'ores et déjà. Mon souhait pour cette année serait de remporter le titre en interclub avec Chimay. Depuis quelques années, la deuxième place nous est destinée, derrière les invincibles montagnards de Montegnée.

J'ai également réussi les sélections pour un passage sur le petit écran, mais depuis des années j'attends que l'on me contacte. Je ne désespère pas, tout comme dans la vie, je me bats pour y arriver.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui m'ont aidé tout au long de mon parcours, car toute aide est toujours un plaisir pour moi. Selon moi, vous êtes une grande famille que j'apprécie énormément. Je vis maintenant à Montigny-le-Tilleul où j'essaie de m'intégrer et de partager mes expériences au niveau de la personne handicapée. Je remercie également le Conseil communal qui a permis l'installation d'un poteau de signalisation sonore, au carrefour, ce qui, comme vous vous en doutez, m'est très efficace. J'en profite également pour remercier tous les chauffeurs de bus de la ligne 109 principalement, qui me connaissent depuis maintenant 30 ans.

Amitiés et encore merci à tous.

Alain Tellier

Facebook entre passion et détestation (4^e partie)

Dans ce dernier volet de la série consacrée à Facebook, nous allons apprendre à associer Facebook à d'autres applications, à protéger nos données personnelles et à supprimer un compte.

Que fait Facebook des données des utilisateurs ?

Ces quelques phrases relevées dans le document de politique d'utilisation des données (<http://goo.gl/M8ukQ>) sont particulièrement intéressantes:

- «Nous conservons les données aussi longtemps que nécessaire pour l'apport de nos produits et services»;
- «Les types d'informations suivantes: Nom - Photos de profil et de couverture - Réseau - Sexe - Nom d'utilisateur et identifiant sont toujours publics et sont traités de la même manière que les informations que vous décidez de rendre publiques»;
- «Nous utilisons les informations que nous recevons pour les services et les fonctions que nous vous fournissons, à vous et à d'autres utilisateurs, tels que vos amis, nos partenaires, les annonceurs qui achètent des publicités sur le site, et les développeurs qui conçoivent les jeux, les applications et les sites web que vous utilisez.»

Ce qui est intéressant ici, c'est que Facebook utilise les informations personnelles (nom - photos de profil et de couverture - réseau - sexe - nom d'utilisateur et identifiant) de ses utilisateurs. Des informations qui sont obligatoires lors de l'inscription au réseau et ne peuvent être erronées. Il est toutefois possible d'utiliser un pseudo, en prenant le risque que votre profil soit supprimé parce que non conforme à la politique de Facebook.

La nouvelle politique Facebook quant à l'utilisation des photos de profil est très controversée en Europe. Selon ces nouvelles dispositions mises en place aux États-Unis depuis septembre 2013, le réseau social se réserve le droit d'utiliser les photos des utilisateurs à des fins publicitaires.

Ce paragraphe en particulier porte à controverse:

«Vous nous donnez la permission d'utiliser votre nom et la photo de votre profil en rapport avec du contenu commercial ou sponsorisé. Par exemple auprès d'une marque que vous avez soutenue en cliquant sur "like". Ceci signifie que vous donnez votre accord pour qu'un business ou une autre entité rémunère Facebook pour l'utilisation de votre nom, la photo de votre profil et les informations vous concernant, avec votre consentement, sans aucune compensation en échange.»

Ce changement de politique coïncide parfaitement avec l'utilisation du logiciel de reconnaissance faciale mis en place par Facebook en 2011, qui permet aux utilisateurs de se «tagger» ou de «tagger» des amis sur les photos en ligne. Facebook propose d'utiliser ce logiciel pour «tagger», par défaut, les photos de profil de tous les comptes (1 milliard de photos) afin de les stocker dans une base de données acquise gratuitement (sous-entendu, afin de développer la plus grosse base de données de photos, prête à être utilisée à des fins commerciales).

La technologie de reconnaissance faciale avait déjà fait l'objet de contestation par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - <http://www.cnil.fr>). En septembre 2012, comme le rapporte le quotidien Le Monde, Facebook a accepté de suspendre son outil de reconnaissance faciale dans les pays de l'Union Européenne et d'effacer les données collectées sur les profils de ses usagers.

Rien à craindre en Europe pour le moment ? La prudence reste de mise car ces technologies sont d'ores et déjà utilisées par Facebook outre-Atlantique, il suffit d'un clic pour les mettre en place sur notre continent. Reste à savoir quand ce sera le cas et comment il sera possible de supprimer toutes nos données avant. Rappelez-vous, lors de votre inscription à Facebook, vous avez accepté les conditions générales...

SÉCURISER SON COMPTE FACEBOOK

Savez-vous qu'il est possible de:

1. demander à Facebook de se connecter en mode «navigation sécurisée» (assurez-vous que le «http» est bien remplacé par «https» dans la barre d'adresse) quand votre connexion le permet.

Procédure :

- Connectez-vous à votre compte Facebook et cliquez sur la petite roue dentée tout en haut à droite, puis sur Compte.
- Rendez-vous dans le menu Sécurité.
- Cliquez sur Modifier dans le menu «Navigation sécurisée». Cochez la case et enregistrez les modifications !

2. demander à Facebook de vous envoyer une notification par mail ou par SMS (ou les deux) quand quelqu'un se connecte à votre compte depuis un nouvel emplacement. Lorsque vous activez le mode de navigation sécurisée, votre activité sur Facebook est chiffrée dès que possible, ce qui rend plus difficile l'accès à vos informations Facebook sans votre autorisation.

Procédure :

- Toujours dans le menu Sécurité, cliquez sur «Notifications lors des connexions» et cochez les cases «adresse électronique» et «message texte».

Pour recevoir des messages texte: ajoutez un numéro de téléphone mobile (<http://goo.gl/jhd61>) à votre compte.

Lorsque vous activez les notifications lors des connexions, vous devrez donner un nom à votre ordinateur principal et/ou votre téléphone mobile dès votre prochaine connexion. Vous pouvez également enregistrer vos périphériques dans votre liste d'appareils reconnus (vous avez également la possibilité de gérer cette liste dans les paramètres de sécurité).

Lorsque vous nommez un périphérique, Facebook vous envoie une notification. Si vous recevez un avertissement mentionnant un lieu ou un appareil que vous ne reconnaissez pas, suivez les instructions fournies dans le message électronique pour réinitialiser votre mot de passe et protéger votre compte.

Astuce: pour éviter tout problème d'utilisation de votre photo de profil, utilisez une photo qui vous représente mais sur laquelle on ne vous reconnaît pas... Faites preuve d'imagination !

➔ *Encore plus de sécurité ?*

Activez la fonction «Approbations de connexion». Si vous activez les approbations de connexion, vous devrez entrer un code de connexion spécial chaque fois que vous essaieriez d'accéder à votre compte Facebook à partir d'un nouvel ordinateur ou d'un nouveau téléphone mobile. Lors de la connexion, vous pourrez donner un nom à l'appareil et l'associer à votre compte. Il n'est pas nécessaire de saisir un code lorsque vous vous connectez à l'un des appareils (<http://goo.gl/2dmDB9>) qui se trouvent dans votre liste.

Pour obtenir vos codes de connexion, 3 méthodes:

- Facebook vous envoie un SMS contenant un code de connexion à chaque fois que vous en avez besoin ;
- Vous pouvez obtenir 10 codes (<http://goo.gl/kNBBGL>) à utiliser lorsque vous en avez besoin ;
- Vous pouvez activer le générateur de code (<http://goo.gl/g7aDjN>) si vous possédez l'application Facebook sur votre smartphone).

CONNECTER FACEBOOK À DES APPLICATIONS EXTERNES

Facebook accepte (bien évidemment) de se connecter à d'autres applications. Cela permet d'y diffuser des informations publiées ailleurs sur le web. Prenons par exemple Instagram (<http://instagram.com/>) qui permet de prendre des photos avec un smartphone, de les géolocaliser (c'est-à-dire indiquer automatiquement sur une carte l'endroit où les photos ont été prises), de leur appliquer des effets spéciaux, de les partager avec des amis et de les publier ensuite sur Facebook.

Au moment de votre inscription sur Instagram, l'application vous propose de vous connecter à votre compte Facebook et d'utiliser votre profil. Ensuite, soyez bien attentifs si vous tenez à votre vie privée parce qu'Instagram va insister pour que vous partagiez vos «amis».

Chaque fois que vous prendrez une photo, Instagram vous proposera de la diffuser en plusieurs «endroits» du web: Facebook, Twitter, Tumblr, Foursquare et Flickr.

Lorsque vous connectez votre compte Facebook à un autre site web, vous pouvez automatiquement voir quels amis ont déjà connecté leur compte et vice versa.

Lorsque vos amis connectent leur compte Facebook à un site externe, ils peuvent comparer leur liste d'amis Facebook aux informations présentes sur ce site web de façon à inviter d'autres amis à se connecter. Par exemple, si vous utilisez Instagram en utilisant la même adresse électronique que sur Facebook et que vos amis connectent leur compte à Instagram, ils sauront que vous avez un compte Instagram, sauf si vous avez choisi de ne pas être visible pour vos amis sur d'autres sites.

➔ *Et si vous ne voulez plus que vos amis vous voient sur d'autres sites ?*

Pour arrêter d'apparaître sur les autres sites, vous devez d'abord retirer toutes les applications et sites web. La procédure est simple:

En cliquant sur «Modifier», vous constaterez que vous pouvez décider, pour chaque application, qui peut la voir. Vous visualisez également à quelles informations personnelles chaque application peut accéder.

→ *Pourquoi connecter Facebook à d'autres applications*

L'interconnexion de plusieurs applications comme un blog, Facebook, Twitter et Pinterest par exemple permet de réduire considérablement le travail de publication: une publication sur le blog peut être diffusée en plusieurs endroits d'un simple clic.

Plusieurs outils permettent d'interconnecter très facilement des applications différentes. L'un des plus simples à utiliser est IFTTT (IF This Then That- <https://ifttt.com/>). Commencez par créer un compte et vous aurez accès à des centaines de «recettes», c'est-à-dire à des associations d'applications déjà réalisées par d'autres et qu'il suffit d'adopter et d'adapter.

Quelques exemples de recettes prêtes à l'emploi:

- partager automatiquement vos publications Facebook sur votre compte LinkedIn,
- publier automatiquement tel jour de la semaine un article de Wikipédia choisi au hasard sur votre compte Facebook,
- charger automatiquement votre nouvelle photo de compte Facebook sur votre compte Twitter,
- ajouter la date de vos publications dans l'agenda de Google,
- archiver toutes vos publications Facebook dans Evernote.

SUPPRIMER UN COMPTE

Il est probable, après une utilisation intensive vous ayant fait perdre la notion du jour et même de la saison, une rencontre malencontreuse sur le réseau ou simplement un besoin de «faire une pause», que vous ayez envie de supprimer votre compte Facebook.

→ *Est-ce que cela est possible ?*

Dans la partie «Compte» de votre profil, puis ensuite dans «Sécurité» vous avez la possibilité de «désactiver votre compte» et non de le supprimer.

Désactiver votre compte Facebook désactive votre profil. Votre nom n'apparaît plus sur le réseau, ni votre photo de profil, ainsi que la plupart de vos publications. Cependant, certaines informations peuvent rester visibles, comme votre nom dans une liste d'amis et dans les messages que vous avez envoyés.

→ *Quelles incidences pour vos amis ?*

Après la désactivation de votre compte, vos amis peuvent toujours vous inviter aux événements, vous identifier sur des photos ou vous inviter à rejoindre des groupes. Vous pouvez également refuser de recevoir les messages électroniques et les notifications liés à ces invitations.

Réactiver son compte est tout aussi simple que de le désactiver et se fait dans le même menu.

→ *Comment supprimer son compte définitivement ?*

Il est impossible de le faire via la gestion de son profil Facebook. Pour cela, il faut aller dans le Facebook help support et se rendre sur la page <http://goo.gl/oKOUB6>.

Voici ce que cela implique: la suppression définitive de votre compte signifie que vous ne pourrez plus jamais le réactiver, ni récupérer son contenu ou ses informations.

A priori, c'est ce que nous cherchons en voulant supprimer un compte, mais alors que fait Facebook de nos informations ?

Une mention sur la page indique que Facebook n'utilise pas les contenus associés à des comptes ayant été désactivés ou supprimés. Sacré Facebook...

CONCLUSION

Nous vous mettons une fois encore en garde contre la curiosité de tous ces merveilleux services gratuits en ligne que sont Facebook, mais aussi Google, Evernote et tous les autres. Chaque fois que vous découvrez une nouvelle application, rappelez-vous que son seul objectif est de collecter le plus possible d'informations à votre sujet, mais aussi sur vos relations.

Souvenez-vous que rien ne vous est offert généreusement et que tout ce qui vous est proposé ne vise qu'à enrichir de grandes marques. Une députée européenne rappelait récemment que les informations privées recueillies sur les citoyens de l'Union vaudront mille milliards de dollars en 2020. Ceci explique de manière évidente la curiosité manifestée par certains pays...

ATHENA 296 – décembre 2013
Christian VANDEN BERGHE

AGENDA

ALTEOSPORT

Nous essayons de partager nos efforts afin de proposer des activités dans toutes les régionales, voici le calendrier des activités à venir :

- 9 septembre : Aquapolyday (personnes polyhandicapées) et joutes nautiques (tout public) à Barvaux
- 27 septembre : journée défi adresse et défi natation à Namur
- 11 octobre : journée « J'accède » (journée de l'accessibilité) à Dinant et Rochefort
- 24 au 26 octobre : weekend Cyclodanse ouvert à tous à Spa
- 14 novembre : journée Aquapolyday (personnes polyhandicapées) à Braine-le-Comte, à confirmer.

Nous sommes à votre disposition pour toute question ou demande d'aide.

Géraldine Berckmans

Assistante administrative

AltéoSport

Chaussée de Haecht 579 – BP 40 – 1031 Bruxelles

02/246.42.28 - geraldine.berckmans@mc.be

COTE CULTURE CET AUTOMNE

Difficile de choisir entre les différents lieux touristiques et musées qui proposent des programmes adaptés destinés au public déficient visuel. Ce trimestre, je vous suggère un coup de projecteur sur les Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, un fleuron culturel et artistique de notre beau pays, et deux bons plans à retenir pour vos sorties culture : le Musée BELvue et, clin d'œil, le Musée Ianchelevici.

Equinoxe, tout un programme de visites pour le public déficient visuel

L'équipe Equinoxe propose annuellement un programme varié d'activités adaptées qui couvrent les vastes collections permanentes des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique ainsi que les expositions temporaires qui y sont organisées. Ce musée et son équipe sont, pour moi, un véritable coup de cœur. Vous pouvez soit vous y rendre lors de leurs visites réunissant des individuels, soit participer à une activité organisée par l'une des grandes Associations comme l'ONA, la Ligue braille ou l'œuvre fédérale « Les Amis des aveugles et Malvoyants », qui ne manquent pas de suivre l'actualité de ce beau musée afin de vous y convier.

Audio-description, supports tactiles de grande qualité, extraits littéraires ou musicaux, manipulation d'objets ..., vous invitent à une découverte précise et sensible des peintures, que ce soit dans le déjà célèbre Musée Magritte, dans le tout nouveau Musée fin-de-siècle ou chez les Maîtres anciens. Vous pouvez découvrir de fabuleux tableaux à l'occasion des

séances « *Un chef-d'œuvre à la loupe* » qui vous présentent régulièrement une œuvre majeure de leurs collections.

Coup de projecteur sur une exposition temporaire à « voir » absolument ! Cet automne, les Musées Royaux des Beaux-Arts organisent une grande exposition rétrospective consacrée à l'œuvre de Constantin Meunier. Ce grand peintre et sculpteur réaliste belge (1831-1905) est connu pour avoir introduit les mineurs, les dockers et les ouvriers dans les arts plastiques comme icônes de la modernité. Son travail est à la fois engagé, nourri d'une profonde humanité et reflète bien l'évolution économique, sociale et politique de la Belgique dans la seconde moitié du XIX^e siècle. On ne peut s'empêcher d'établir des liens entre la démarche artistique de Constantin Meunier et l'œuvre littéraire de Zola, en particulier dans *Germinal*. Pour mieux percevoir cette exposition exceptionnelle, l'équipe Equinoxe vous propose des explorations tactiles et des audiodescriptions.

A noter qu'à l'occasion des Journées du Patrimoine, l'équipe Equinoxe met gratuitement à votre disposition deux accompagnateurs qui vous aideront à suivre les visites de l'exposition Constantin Meunier organisées les 20 et 21 septembre à 10H30.

Pour en savoir plus sur le programme Equinoxe :
equinoxe@fine-arts-museum.be ou au 02/508 33 33 du mardi au vendredi de 9H30 à 16H (précisez que vous appelez pour Equinoxe).

Le Musée BELvue, à la rencontre de notre histoire

En plein cœur de Bruxelles se trouve un musée pas comme les autres. Le Musée BELvue vous propose d'apprendre à mieux connaître nos rois et reines ainsi que l'Histoire de la Belgique. Dans chaque salle, vous pourrez toucher, à votre rythme, des objets, maquettes et reliefs qui faciliteront votre visite.

Le Musée Ianchelevici se raconte

Après Bruxelles, allons en province à La Louvière : quoi de neuf au Musée Ianchelevici ? Dès l'automne, vous pourrez suivre une visite contée de la collection. Enfants mais aussi adultes porteront un « regard » nouveau sur les sculptures de cet artiste d'origine roumaine. Le parcours est aussi un peu modifié pour vous permettre de découvrir quelques nouvelles œuvres. Vous pourrez aussi suivre une visite et un atelier avec votre famille et/ou vos amis qui pourront découvrir les sculptures à l'aveugle, moment ludique et riche de sens garanti !

Pour en savoir plus :
accueil@musee.ianchelevici.be ou au 064/28 25 30.

Culturellement vôtre !

Kimberley Parée

Rédactrice en chef:

Emeline PROCUREUR

Comité de rédaction:

Laetitia APRILE
Kimberley PAREE
Emeline PROCUREUR
Alain TELLIER

Réalisation technique:

Valérie DUBOIS
Emeline PROCUREUR